

**RAPPORT D'ÉVALUATION
 ACCREDITATION DES FILIÈRES DE FORMATION
 SESSION 2019**

Code de la filière	ANEAQ2019_PUBLIC_646
Université	Mohamed V - Rabat
Etablissement	Faculté des Sciences - Rabat
Département	Sciences de la terre
Diplôme /Niveau de formation	Master spécialisé
Intitulé de la filière	Sciences du Littoral : Approche Pluridisciplinaire (SLAP)
Option (s)	Option 1 : Ingénierie côtière et applications Option 2 : Géomatique appliquée aux sciences humaines et sociales Option 3 : Océanographie des écosystèmes côtiers et modélisation Option 4 : Aménagement du littoral et risques côtiers
Nature de la demande	Nouvelle demande
Avis final d'expertise	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Favorable avec recommandations <input type="checkbox"/> Filière nécessitant la satisfaction de conditions <input type="checkbox"/> Défavorable

NB :

- Conformément aux dispositions des deux notes ministérielles N° 01/00039 du 17 janvier 2017 et N° 01/00080 du 13 février 2017, l'ANEAQ s'est basée pour l'évaluation des filières de formation uniquement sur la version électronique des dossiers ;



Première Évaluation

Formation innovante. Excellant esprit collaboratif. Mutualisation parfaite des moyens humains et matériels.

La réussite d'une telle formation nécessite la satisfaction des conditions ci-dessous.

Conditions :

1. Fournir les engagements des intervenants internes.
2. Préciser les matières principales pour la sélection des dossiers de candidature pour accéder au Master.
3. Préciser les matières qui feront l'objet du concours écrit d'admission.
4. Préciser les jonctions et les modalités de passage entre les filières accréditées au niveau de l'établissement ou l'université et la filière proposée (passerelles et articulations).
5. Préciser la numérotation de chaque module sur la première page de son descriptif.
6. La bibliographie n'est pas précisée au niveau des descriptifs de tous les modules.
7. La liste des modules de l'option 4 ne figure pas sur la partie relative à l'organisation modulaire du descriptif de la filière.
8. Reprendre le descriptif en évitant la confusion entre activités pratiques, travaux dirigés et travaux pratiques pour presque tous les modules.
9. Programmer des TD pour le module majeur M18 option 4.
10. Détailler les contenus des TD et TP pour la majorité des modules.
11. La spécialité du responsable du module M15 option 3 n'est pas adéquate.
12. Pour tous les modules des semestres 1 et 2, exprimer les prérequis en terme de matières ou modules et non pas en terme de diplômes.
13. Homogénéiser les modalités de validation des modules (le module M6 précise une note éliminatoire de 05/20, les modules M8 et M15 de l'option 4 précise 07/20 et le module M18 de la même option précise 08/20). Eviter le terme « note éliminatoire » et préciser les conditions du rattrapage. Suivre le modèle des modules M13 et M14 de l'option 2.



14. Sur le tableau du volume horaire du module M18 de l'option 1, il ne figure pas de TD, mais sur le tableau de l'équipe pédagogique, les intervenants assurent des TD. A corriger.
15. Sur le tableau du volume horaire du module M18 de l'option 3, il ne figure pas d'activités pratiques, mais sur le paragraphe 1.6 le contenu de ses activités est décrit. A corriger.
16. Sur le tableau du volume horaire du module M13 de l'option 4, il ne figure pas d'activités pratiques, mais sur le paragraphe 1.6 le contenu de ses activités est décrit. A corriger.
17. Sur le tableau du volume horaire du module M16 de l'option 4, il ne figure pas d'activités pratiques, mais sur le paragraphe 1.6 le contenu de ses activités est décrit. A corriger.
18. Les pages 150 et 151 du descriptif doivent être supprimées.

Vérification

L'analyse de la version corrigée du descriptif du Master spécialisé « Sciences du littoral : Approche pluridisciplinaire » présenté par la Faculté des Sciences, relevant de l'Université Mohamed V de Rabat, montre que les dix-huit conditions ont été toutes prises en compte.